

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.642.009.1 DU 14 JANVIER 1992

## Dispositif mesureur de charge BIZERBA modèle MCI EX

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

### FABRICANT

BIZERBA WAAGEN UND MASCHINEN  
FABRICKEN, Postfach 1140, 7460 Balingen (Allemagne).

### DEMANDEUR

BIZERBA France, rue de Malacombe, BP 32,  
38290 Saint Quentin Fallavier.

### OBJET

La présente décision complète les décisions n° 83.1.10.636.1.3, n° 83.1.15.626.1.3 du 5 décembre 1983 (1), n° 86.1.15.636.1.3 du 21 novembre 1986 (2).

### CARACTERISTIQUES

Le dispositif mesureur de charge BIZERBA modèle MCI EX faisant l'objet de la présente décision diffère du modèle approuvé par les décisions précitées par l'adjonction :

– d'un clavier complémentaire sur la partie gauche de l'appareil et regroupant les 30 touches suivantes :

- 26 touches alphabétiques A à Z avec symboles d'écriture,
- une touche SHIFT permettant la sélection alphabet/symboles d'écriture,

(1) Revue de Métrologie, décembre 1983, pages 840 et 845.

(2) Revue de Métrologie, décembre 1986, page 1012.

- une touche ":",
- une touche "-",
- une touche vierge : espace.

– du mot "NET" et du symbole "PT" sérigraphiés sur la partie inférieure de l'afficheur principal et par une modification du programme de l'appareil entraînant l'affichage :

- d'une flèche lumineuse orientée vers le mot "NET", chaque fois que le dispositif de tare automatique ou prédéterminée est mis en œuvre,
- d'une flèche lumineuse orientée vers le symbole "PT", chaque fois que le dispositif de tare prédéterminée est mis en œuvre.

Toutes les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction ainsi que les conditions particulières de vérification ne sont pas modifiées.

### RESTRICTION D'EMPLOI

Tout instrument de pesage neuf comportant le dispositif mesureur de charge BIZERBA modèle MCI EX doit faire l'objet d'une décision d'approbation de modèle afin de pouvoir être utilisé pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

### CONDITIONS PARTICULIERES D'UTILISATION

Lors du branchement d'un organe périphérique, à la mise en service ou au cours d'une modification ultérieure sur le lieu d'emploi, l'installateur doit s'assurer que l'instrument de pesage ainsi constitué respecte les prescriptions réglementaires qui lui sont applicables.

Lorsqu'une sortie prévue pour le branchement d'un organe périphérique n'est pas utilisée, celle-ci est rendue inaccessible par un dispositif de scellement approprié.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

La plaque d'identification du dispositif mesureur de charge BIZERBA modèle MCI EX faisant l'objet de la présente décision, comporte, outre les indications signalétiques réglementaires, le numéro et la date de la présente décision.

**INDICATIONS PARTICULIERES**

A la mise en service ou au cours d'une modification sur le lieu d'emploi de tout instrument de pesage comportant le dispositif mesureur de charge BIZERBA modèle MCI EX, l'installateur doit apposer la mention "INTERDIT POUR TOUTE TRANSACTION" sur le dispositif indicateur à proximité immédiate des résultats de pesage, lorsque cet instrument ne respecte pas les prescriptions réglementaires en vigueur applicables aux instruments utilisés pour les opérations énumérées à l'article 26 du décret n° 88-682 du 6 mai 1988.

**DEPOT DE MODELE**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'indus-

trie, de la recherche et de l'environnement Rhône-Alpes et chez le demandeur.

**VALIDITE**

La présente décision a une validité limitée au 4 décembre 1993.

**ANNEXE**

Schéma n° 5626.

---

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION :  
PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGÉNIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

---

■ N° 5626

DISPOSITIF MESUREUR DE CHARGE BIZERBA MCI EX

